

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE LA CHAPELLE CRAONNAISE (Mayenne)**

**SÉANCE du 26/01/2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-six janvier, le Conseil Municipal de la commune de LA CHAPELLE CRAONNAISE dûment convoqué le vingt janvier s'est réuni en session ordinaire, à la salle Benjamin Anger sous la présidence de Monsieur Gérard LECOT, Maire.

Étaient présents : MM. GAROT Rémi, COUËTOUX DU TERTRE Christophe et BEAUMONT David, adjoints,

Mmes, CHAUDET Denise, GUINEHEUX Estelle, BARBÉ Viorika et PRAMPART Maryline. MM. HOUTIN Jean-Christophe AUBERT Hervé et BOITTIN Etienne,  
Formant la majorité des membres en exercice

Était absente excusée :

Le Conseil Municipal a désigné M. GAROT Rémi, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :	En exercice	11
	Quorum	06
	Présents	11
	Votants	11

**Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2020.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** à *l'unanimité* le compte-rendu de la réunion du 16/12/2020.

**Objet des délibérations**

<b>2021-01-01</b>	Demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école de Château-Gontier-sur-Mayenne 2020-2021
-------------------	--

**Délib 2020-01-01 : Demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école de Château-Gontier-sur-Mayenne 2020-2021**

Vu la délibération du Conseil municipal de Château-Gontier-sur-Mayenne du 03/11/2020, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande faite par la commune de Château-Gontier-sur-Mayenne en vue de participer aux frais de fonctionnement pour 2 enfants domiciliés dans la commune et scolarisés à Château-Gontier-sur-Mayenne scolarisé à l'école maternelle Jean Guéhenno en cours élémentaire. La Participation est calculée selon le coût départemental moyen qui pour l'année 2020-2021 est fixé à 430 € par enfant en élémentaire et de 1409 € par enfant en maternelle et selon le potentiel fiscal de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à *l'unanimité*

**ACCEPTE** de participer aux frais de fonctionnement au titre de l'année scolaire **2020-2021** sur la base du coût départemental et du potentiel fiscal.

## Questions diverses :

### ➤ **Information sur projet du conseil départemental – travaux des routes**

Monsieur LECOT explique au Conseil que la CCPC a demandé aux communes de faire part de leurs observations éventuelles sur Le Plan Routier Départemental (2021/2027) afin qu'elle puisse retourner ses contributions au Conseil Départemental 53.

Monsieur LECOT a renseigné ce projet d'Aménagement de poutres de rive pour chaussées aux lieux indiqués ci-dessous :

Routes - La Chapelle Craonnaise	linéaire souhaité
RD 286 entre la chapelle et route de Cossé (RD 771)	environ 1 Km
RD 286 entre la chapelle et route de Cosmes	environ 3Km500
RD 602 entre la Chapelle et Denazé	environ 3Km

### ➤ **Avancement des travaux de la salle des fêtes**

- La démolition est terminée
- Le Solivage a été renforcé et cheminement pour intervention des différents corps de métier
- Réseaux chauffage et électricité terminés
- Isolation côté cour terminée
- L'isolation extérieure a débuté, en cours de réalisation
- L'électricité a été revue et mise aux normes
- Prévision d'un ballon d'eau chaude pour les sanitaires
- Avenant concernant le sol au niveau du bar
- Avenant pour la récupération de l'eau de gouttière extérieure côté lotissement

### ➤ **le matériel de la cantine à Gilles**

Monsieur LECOT se renseigne pour savoir si le matériel pourrait être acquis par le CCAS.

### ➤ **Empoisonnement**

Bilan vente de tickets journée :

En 2019, 308 tickets vendus contre 452 vendus en 2020 (144 de plus).

David Beaumont va commander 10 Kg de brochets, 51 Kg de gardons, 5 kg de tanches et 3 pièces de Black Bass.

### ➤ **Point sur les travaux éventuels 2021**

Hervé AUBERT est en attente de devis pour les travaux prévus 8, rue de la mairie, au niveau des entrées de l'église et de l'accès du cimetière.

Une réflexion a été évoquée à moyen et long terme :

- Aménagement du centre bourg et voirie, lotissement des acacias
- Aménagement d'une voie douce du bourg au Patis
- Réflexion sur le devenir de la zone de la gare

➤ **Arbre à tailler sur la commune**

M. LECOT a contacté l'entreprise LOURY pour la taille de l'arbre de la cour de la Salle des fêtes ainsi que pour celui du plan d'eau qui est à débiter car très dangereux pour les pêcheurs et promeneurs. Le devis en en cours.

➤ **Poste secrétariat de mairie**

Le conseil a pris note du départ de la secrétaire. Une annonce est parue dans emploi territorial le 25 janvier pour le remplacement.

➤ **Masques pour les enfants de 6 à 11 ans**

Les masques distribués en fin 2020 et achetés par le CCAS auprès de l'entreprise Fonlupt ne tiennent pas au lavage.

L'entreprise a été contactée et a reconnu que la notice jointe n'était pas adaptée. En fait Fonlupt préconise un lavage avec peu de savon en mettant de l'eau bouillante et en dehors de tout autre linge. Ces masques entrent dans la catégorie UNSV 1 jusqu'à 10 lavages, et dans la catégorie UNSV 2 de 11 à 50 lavages.

**Heure de fin de réunion** : 23h30

**Proposition de date du prochain conseil** : le mercredi 24 février 2021 à 20h00